

Accords fiscaux—Loi

arrière pour se souvenir des déclarations de la campagne électorale, quand les conservateurs, à ce moment-là, parlaient d'une nouvelle ère de réconciliation. Ils parlaient de la coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ils étaient indignés de la confrontation. Il n'y en aura plus de confrontation et voilà, monsieur le Président, qu'après un an et demi, on est obligé encore de faire les manchettes et de lire des déclarations comme: «Lévesque accuse Ottawa d'agir unilatéralement».

Monsieur le Président, j'aimerais citer à la Chambre ce que l'actuel ministre des Finances (M. Wilson)—à ce moment-là le critique des Finances pour l'opposition—a dit le 23 mars 1982 et je cite:

«La seule façon dont le gouvernement fédéral réduit les dépenses c'est en transférant aux gouvernements provinciaux le fardeau du financement des programmes établis». «Les provinces, disait M. Wilson, se trouvent maintenant acculées au déficit et donc encore moins capable d'assumer ces dépenses transférées du fédéral. Ce n'est pas du fédéralisme coopératif. C'est du fédéralisme prédateur et cela ne peut pas fonctionner et ne fonctionnera pas au Canada».

Voilà la citation du 23 mars 1982.

Qu'a-t-il changé après... maintenant en mars 1986, monsieur le Président, après quatre ans, qu'a-t-il changé? Pour le ministre des Finances de dire non... Non seulement il ne tient plus la parole qu'il avait donnée en 1982, mais il ne respecte plus ce qu'il avait dit, cela ne fait pas longtemps, dans cette Chambre, qu'au moins il aurait garanti 95 p. 100 de ces paiements-là. Maintenant il décide d'en couper totalement... une partie et, pour le Québec, cela est très grave, 148 millions de dollars, et le nouveau gouvernement du Québec a dû imposer une surtaxe aux hommes d'affaires québécois pour faire face à ces 148 millions de dollars qu'il perd du gouvernement fédéral.

Monsieur le Président, on a des chiffres ici qui démontrent les effets que le projet de loi C-96 aura pour la province de Québec: une perte de 82.3 millions pour l'année 1986-1987; une perte de 174.9 millions pour l'année 1987-1988; une perte de 277.2 millions pour l'année 1988-1989; une perte de 389.2 millions pour l'année 1989-1990; une perte de 512.4 millions pour 1990-1991 et une perte de 687.6 millions pour 1991-1992, pour un total de plus de 2 milliards. Ce qui est inacceptable, monsieur le Président.

Comment peut-on couper des sommes pareilles! Bien sûr, c'est très facile pour le gouvernement fédéral. Il coupe le déficit aux dépens des provinces. Il réduit le déficit fédéral et il dit: Les provinces, augmentez le vôtre ou coupez dans les dépenses... l'assurance-maladie, l'éducation. Aujourd'hui, on parle de recherche, on veut aider nos jeunes à développer l'entreprise et l'économie, pourtant on va couper des sommes très importantes et les premières affectées seront les universités une fois qu'elles vont subir ces coupures-là qui vont couper des programmes surtout en ce qui a trait à la recherche, recherche dont on a besoin afin de donner un espoir à nos jeunes qui peuvent rester ici au pays et avoir une carrière, un avenir.

Monsieur le Président, encore une fois, les conservateurs ont fait la preuve qu'ils ne tiennent pas parole. On n'a qu'à aller un peu en arrière et penser au coup de Matane, entre le ministre de l'Expansion industrielle régionale et le ministre de l'Énergie

du Québec. Encore là, des promesses non tenues, de la trahison, des paroles non tenues! Quoi dire, monsieur le Président, du ministre de l'Agriculture du Québec, qui est indigné à tel point qu'il a écrit une lettre à tous les députés du Québec et spécialement à tous les députés conservateurs afin de voir s'ils avaient suffisamment d'épine dorsale pour se lever et protester contre le fait que le gouvernement fédéral pénalisait encore les cultivateurs du Québec dans le secteur de la pomme de terre! Le dernier coup, monsieur le Président, c'était le budget du Québec, et voici un extrait de *Le Journal de Montréal*, un article de Normand Girard, l'actuel ministre des Finances du Québec disait: «Dans la même déclaration de guerre, le ministre québécois des Finances a soumis que les accords fiscaux entre les gouvernements devraient être chapeautés par une entente formelle entre les deux ordres de gouvernement ce qui leur conférerait un caractère plus permanent, plus stable et moins arbitraire que les arrangements actuels». Que fait le gouvernement fédéral, monsieur le Président? Il décide un bon matin tout seul, sans consultation, sans coopération, sans vraiment demander aux provinces si elles pourraient absorber ces coupures-là. Est-ce qu'il y a moyen de régler cela? Bien sûr, tout le monde est au courant qu'on a un déficit au niveau fédéral, mais les provinces aussi ont un déficit, monsieur le Président, et ce sont toujours les mêmes contribuables qui paient au Québec ou au niveau fédéral. Alors, pourquoi cette promesse d'une ère nouvelle de consultations, de réconciliation? Il n'y aurait plus de confrontation, on allait marcher tous ensemble pour le pays, et aujourd'hui, monsieur le Président, c'est bien facile, ils ont oublié toutes leurs promesses telles l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse, l'assurance-chômage, les quotas dans le domaine de la chaussure, les textiles, on pourrait continuer jusqu'à demain matin, monsieur le Président. Ils ont tout oublié, ils sont arrivés ici, ils ont fait une volte-face terrible, et je suis sûr que dans deux ans les Canadiens vont se le rappeler, et ils vont sortir aussi vite qu'ils sont entrés!

[Traduction]

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois qu'il m'est donné d'intervenir à propos de ce projet de loi. Toutefois, il y a encore bien des choses à ajouter à son sujet. Les quelques conservateurs qui ont pris la parole ont cherché à faire croire que les néo-démocrates et les libéraux se prononçaient à tour de rôle contre la mesure car ils craignaient de s'en prendre au déficit. Or il n'y a rien de vrai à cela. Le déficit nous préoccupe tout autant que n'importe quel autre groupe de Canadiens. Le caucus néo-démocrate a proposé au ministre des Finances (M. Wilson) et à ses prédécesseurs libéraux des moyens de réduire ce déficit. Avec la plupart de nos idées, nous préconisons un régime équitable d'imposition. Plus d'une fois à la Chambre, nous avons fait valoir la nécessité de réduire les dépenses fiscales. Nous avons réclamé l'établissement d'un régime fiscal plus équitable de façon à nous assurer que la femme de ménage qu'emploie la Banque de commerce, par exemple, ne soit pas imposée à un taux supérieur à celui de son employeur. Nous avons abordé toutes ces questions. Nous avons parlé du renflouage des sociétés pétrolières et de Dome. Nous avons parlé de la nécessité de régler tout notre système financier, qu'il s'agisse des impôts ou des dépenses gouvernementales.